



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017- 19 du 28 mars 2017

OBJET - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017 :
Association du Personnel de la CCB

Rapporteur : M. FONS

Le 28 mars 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 mars 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers. La présidence de séance est assurée par M. Guy HERMITTE sauf pour la délibération n°2017-9.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 24 de la délibération 2017-7 à 2017-8
23 pour la délibération 2017-9
26 de la délibération 2017-10 à 2017-14
24 pour les délibérations 2017-15 et 2017-16
23 pour la délibération 2017-17
24 pour les délibérations 2017-18 et 2017-19
25 de la délibération 2017-20 à 2017-27

Nombre de pouvoirs : 8 pour les délibérations n°2017-7 à 2017-9
6 de la délibération n°2017-10 à 2017-27

M. Thierry BOUCHIÉ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU (de la délibération n°2017-7 à 2017-14), M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Bruno DAVANTURE, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération n°2017-10 à 2017-14 et de la n°2017-18 à 2017-27), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL (de la délibération n°2017-7 à 2017-16 et 2017-20 à 2017-27), Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-10), M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir :
Mme Nicole GUERIN à M. Yvon AIGUIER
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Bruno DAVANTURE
Mme Marie MARCHELLO à M. Gérard FROMM (pour les délibérations 2017-7 à 9),
Mme Claude JIMENEZ à M. Maurice DUFOUR (pour les délibérations 2017-7 à 9),
M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH
M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD

Vu la demande de subvention pour l'année 2017 d'un montant de 9 500 € formulée par l'Association du Personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Considérant que l'Association du Personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais met en place toutes formes d'actions, d'aides et d'activités jugées opportunes durant l'année, en faveur du personnel adhérent,

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale et Finances en date du 22 février 2017,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 27 février 2017,

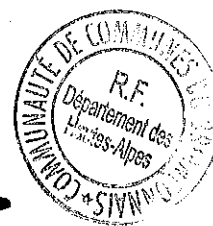
Le Conseil Communautaire à l'unanimité : (M. Mohamed DJEFFAL ayant quitté la salle)

- Décide du versement d'une subvention à hauteur de 9 000 € en direction de l'Association du Personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Général 2017 de la Collectivité.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le 1^{er} vice-président,
Président par intérim,

Guy HERMITTE.



Date affichage : **10 AVR. 2017**